



MA VILLE

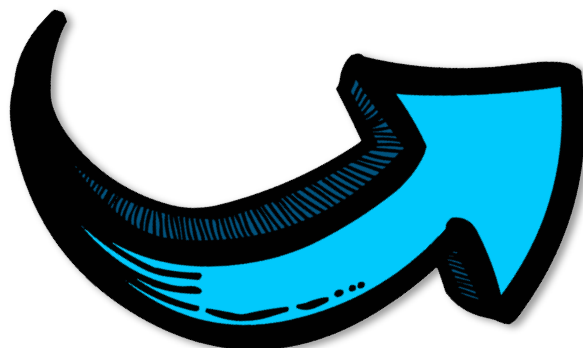
MON PROJET

Guide pratique

La Commission Jeunesse de la mairie souhaite encourager et valoriser les initiatives citoyennes et solidaires des 16-25 ans.

En contrepartie d'heures de bénévolat réalisées sur la Commune, une aide pouvant aller jusqu'à 300€ pourra t'être accordée pour t'aider à financer un projet qui te tient à cœur.

Tu trouveras ici toutes les informations pour constituer un dossier et le déposer en mairie.



Quels sont les projets éligibles ?

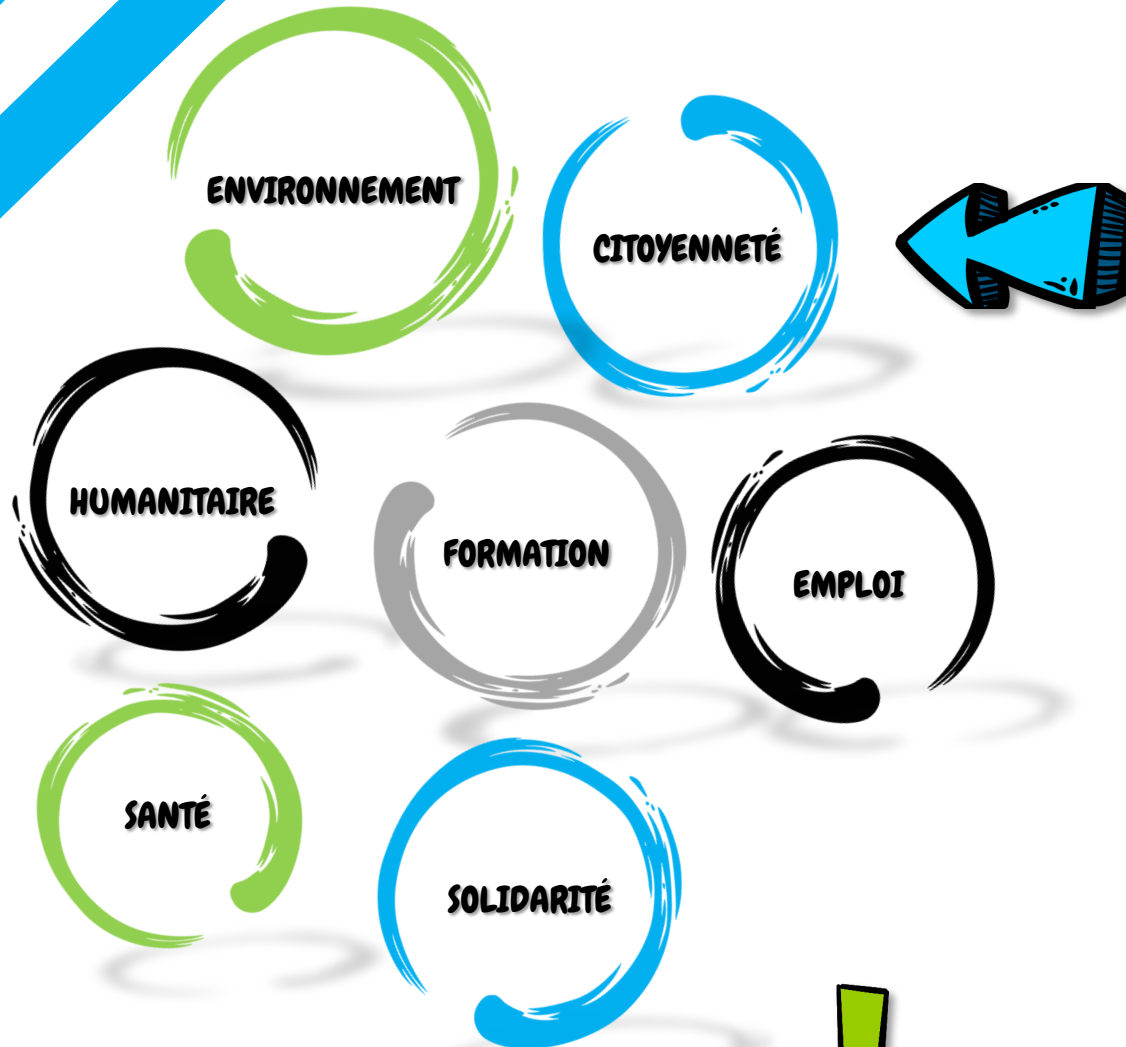
Comment obtenir une aide ?

Comment déposer un dossier ?

Infos utiles & bonnes idées



Les projets éligibles



La Commission peut t'aider à financer un grand nombre de projets en lien avec un des domaines cités ci-contre, à condition que tu habites Le Hom et que tu aies entre 16 et 25 ans lors du [dépôt de ton dossier en mairie](#).

Il t'appartient de présenter un projet précis à la Commission, et d'expliquer clairement ce que tu souhaites proposer pour obtenir une aide. Tes heures de bénévolat devront forcément être réalisées sur la Commune !

Tu peux par exemple avoir besoin d'un coup de pouce pour financer ton permis de conduire, ton BAFA, ton PSC 1, ou bien pour monter un projet solidaire, humanitaire, ou encore en lien avec ta formation, la santé, l'environnement...

Le montant de l'aide accordée est fixé par la Commission en fonction de ton projet, sur la base de 10€ par heure de bénévolat réalisée.



Le Hom cherche à valoriser les initiatives citoyennes et à soutenir les projets d'avenir.

De ce fait, les projets de loisirs ou d'agrément ne seront pas retenus pour bénéficier du dispositif.

RETOUR

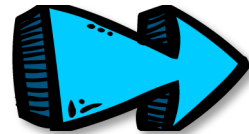


Obtenir une aide

En fonction du projet proposé par le jeune, la mairie peut proposer une aide comprise entre 50€ et 300€, sur la base de 10€ par heure de bénévolat réalisée.

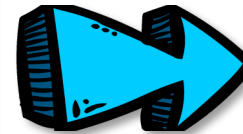
1

Je dépose un dossier écrit à la mairie en expliquant précisément mon projet et mes besoins.



2

Si mon projet est éligible, je suis invité(e) à un entretien de présentation et d'échange avec 2 élus.



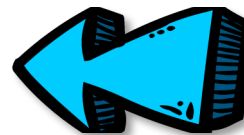
3

En fonction du projet présenté, une aide maximale, qui sera versée si je tiens mes engagements, est déterminée.



4

Une fois mes heures de bénévolat réalisées, je sollicite un nouvel entretien de bilan avec les élus.



5

Si j'ai tenu mes engagements, la Commission valide le montant de l'aide.



Après délibération du Conseil Municipal, l'aide est versée directement au prestataire de mon choix : une auto-école, un organisme de formation, etc.



Les aides ne peuvent être versées à un particulier et seront nécessairement versées à un prestataire.



RETOUR

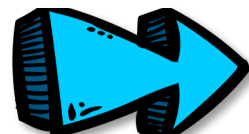


Déposer un dossier

Chaque jeune de 16 à 25 ans habitant Le Hom peut déposer un dossier en mairie afin de solliciter une aide. Un jeune peut déposer plusieurs dossiers par an, mais la priorité sera donnée aux nouveaux candidats.

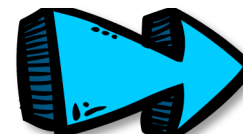
1

J'ai un projet personnel dans un des domaines éligibles, et un besoin de financement.



2

J'estime le montant de l'aide dont j'ai besoin, et ainsi le nombre d'heures de bénévolat que je pourrai faire, sur la base de 10€/heure.



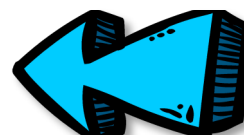
3

Je recherche un partenaire (association par exemple) auprès duquel je peux m'engager pour mener une action citoyenne sur Le Hom.



4

Je rédige mon dossier, en précisant bien chacun des éléments précédents.



5

J'enrichie mon dossier avec tous les éléments qui peuvent être utiles : accord d'un partenaire, projet précédemment mené...



Les dossiers complets doivent être déposés ou envoyés à :

Mairie – Commission Jeunesse

Place Général de Gaulle

Thury-Harcourt

14220 LE HOM

RETOUR



Infos utiles & bonnes idées

Voici quelques informations et conseils utiles pour maximiser tes chances de voir ton dossier retenu. Pense à anticiper les prises de contact avec ton ou tes partenaires, pour faciliter tes interventions !



Calendrier

Session de printemps :

#de mi-février à mi-mars, dépôt des dossiers en mairie.

#de mi-mars à mi-avril, entretiens de présentation.

Session d'automne :

#de mi-août à mi-septembre, dépôt des dossiers en mairie.

#de mi-septembre à mi-octobre, entretiens de présentation.



Trame de projet

La forme du dossier est libre.

Simplement, n'oublie pas :

#Un dossier écrit,

#Une description précise du projet nécessitant un financement,

#Une description des motivations,

#Une description de l'action citoyenne (d'heures de bénévolat prévues, lieu, partenaire...).

Pour t'aider, tu peux télécharger une trame sur le [site de la mairie](#).



Partenaires potentiels

Pour tes heures de bénévolat, n'hésite pas à te rapprocher :

...des associations locales...

...du cinéma...

...de la mairie...

...de la maison de retraite...

...de l'office de tourisme...



Dans le cadre de ce dispositif, un engagement auprès d'une institution politique ou religieuse ne sera pas prise en compte.



Retrouve également les coordonnées des différentes associations de la commune [ici](#) !

RETOUR